

# BORDEAUX MERIADECK – LE CENTRE COMMERCIAL

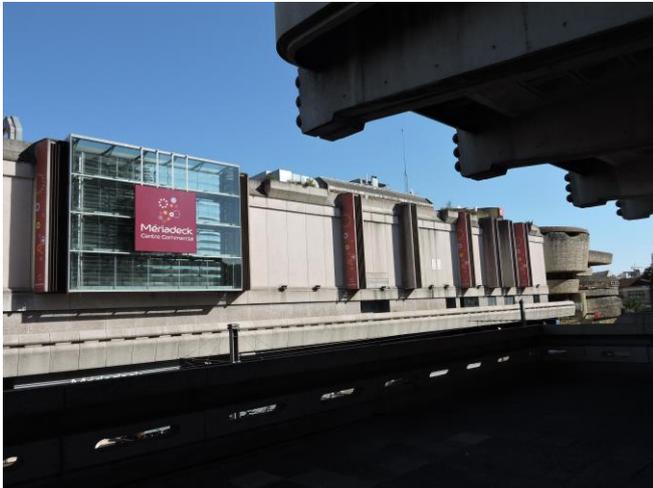
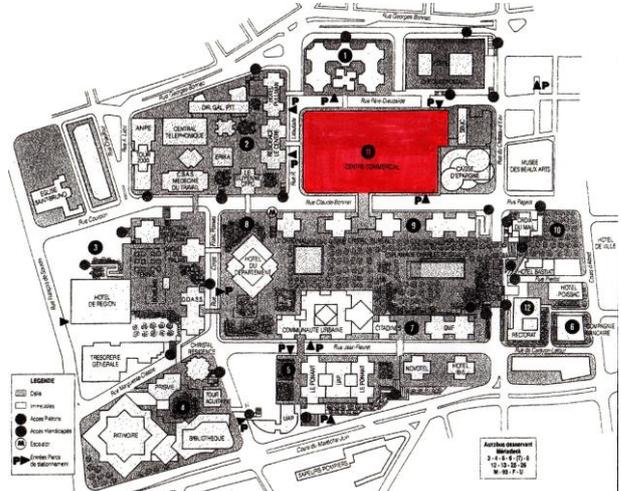


Photo Sauvegarder Mériadeck



## 1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

**Nom usuel du bâtiment :**

CENTRE COMMERCIAL

**Variante du nom :**

Galerie Auchan - Mériadeck

**Numéro et nom de la rue :**

57,59 rue du Château d'Eau  
KA 112/113 îlot 1 - terrasse de la 2° DB.

**Ville :**

Bordeaux 33000

**Pays :**

France

### PROPRIETAIRE ACTUEL

**Nom :**

copropriété du centre commercial de Bordeaux –  
AFUL – Werhalde

**Adresse :**

59, rue du Château d'Eau, 33000 Bordeaux

### ETAT DE PROTECTION

**Type :**

Situé à Mériadeck dans le périmètre de la ville de  
Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO  
2007

**Date :**

**Type :**

Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole  
2006, modifié en 2014 - fiche B9029. PLU 2016.

**Date :**

## ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

**Nom :** Ville de Bordeaux  
**Adresse :** Hôtel de Ville, Place Pey-Berland - 33000 Bordeaux  
**Téléphone :** 05 56 10 20 30

## 2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

### Commande

1976: sur la pression du maire, le groupe Auchan se décide à implanter un centre commercial de centre ville à Mériadeck.

Il reste le plus gros centre commercial de France en centre-ville.



Centre commercial permis 1977

### Architectes

Joel Gourvellec

### Autres architectes et intervenants

M. Maldonado - Bartos et Associés

### Ingénieurs

Interconstructions et Pujos SA

**Contractants**  
SCI du Centre ; Espace Expansion

**CHRONOLOGIE**

**Date du concours:** 1976  
**Date de la commande** 1978  
**Durée du chantier** 1978 - 1980  
**Inauguration :** 25 mars 1980



Sud-Ouest : annonce de la construction du centre commercial 1976



Centre Commercial : ouverture prévue 1978

# Mériadeck : fin de l'isolement

Une rotation de 1936 autobus par jour sur 13 lignes !

Accès facilité pour les voitures...

Pôle d'attraction : **AUCHAN**

**AUCHAN** à Mériadeck, c'est bien ! Trop souvent, pénétrer dans ce nouveau quartier vous intimide. Eh bien, cela va cesser. Et dès aujourd'hui. En effet, pour une desserte efficace de Mériadeck, la CGFTE (transports en commun de la CUB) a, au fur et à mesure que le nouveau quartier se créait, lancé des études de restructuration des lignes de son réseau. Son but : adapter au mieux le tracé des lignes et leur niveau de service aux besoins de déplacements vers ce point.

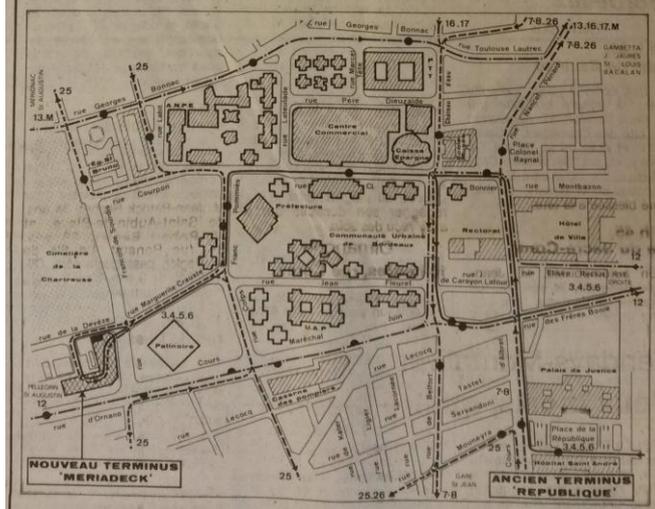
On s'en souvient, ce quartier, il n'y a guère, n'était desservi que sur sa périphérie (lignes 7-8, 12, 13, 26, M). Les études de la CGFTE ont abouti au mieux des intérêts des usagers et de la cité puisque aujourd'hui même le nouveau terminus des lignes 3, 4, 5, 6, qui était jusqu'ici place de la République, est inauguré à l'angle des rues François-de-Sourdis et Ornano. Le nouveau tracé de ces lignes irrigue le centre même du quartier desservant notamment sur 5 arrêts (aller-retour) le centre commercial **AUCHAN**, préfecture, CUB, Caisse d'Epargne, organismes administratifs, etc... Voilà enfin reliée directement toute la rive droite à Mériadeck. Heureuse initiative.

Autre modification, les aménagements de la rue d'Ornano, aboutissement urbain de la pénétrante sud-ouest améliorent le service offert par la ligne 12. Cette ligne draine la population de Saint-Augustin et propose actuellement 6 points d'arrêt (aller-retour) dont un à proximité de la Caisse d'Epargne-**AUCHAN**. Signalons le nouvel arrêt préfecture sur la ligne 25 : la liaison avec les quartiers péri-centraux est ainsi assurée. Les lignes 13 de Saint-Augustin et M de Mérignac conservent leur itinéraire favorable à la desserte de Mériadeck par la rue Georges-Bonnac.

Autre inauguration, la ligne 7-8 (gare Saint-Jean-Chartrons-Bacalan) emprunte les rues Georges-Bonnac et Château-d'Eau, ménageant des arrêts dans Mériadeck, notamment Caisse d'Epargne-**AUCHAN**.

Ainsi s'établit un réseau de pénétration qui "ouvre" toutes grandes les portes de Mériadeck, permettant aux piétons de bénéficier de voies conçues pour eux. **AUCHAN** anime de son activité chaleureuse ce nouveau secteur accueillant, tourné vers un avenir séduisant, rendez-vous des Bordelais comme de tous les habitants de la communauté urbaine.

D'autre part, accès très facile par la rue Georges-Bonnac et la rue d'Ornano qui dirigent vers **AUCHAN** le flot des voitures où un parking de 1500 places les accueille gratuitement pendant 1 h 30.



Sud-Ouest : les transports à Mériadeck 1980

BORDEAUX

22°

# mardi 25 mars OUVERTURE



**MERIADECK ouvre ses portes, Bordeaux a enfin son Centre Commercial, c'est un événement pour tous ceux et toutes celles qui aiment vivre avec leur temps, qui aiment choisir en toute liberté, qui aiment se simplifier la vie.**

MERIADECK vous propose sur 3 niveaux, 100 boutiques spécialisées, AUCHAN, le seul hypermarché en centre ville de Bordeaux. C'est la plus grande concentration de commerces de votre région, sous le même toit, donc le choix le plus grand. Venez à MERIADECK, vous êtes sûr de trouver selon vos goûts, vos besoins, vos moyens, les meilleurs produits d'alimentation, les articles les plus fonctionnels ou les plus à la mode pour vous habiller ou pour rendre votre maison plus confortable.

MERIADECK, c'est aussi la détente, vous avez le choix entre bars et pub, restaurants traditionnels ou rapides si vous êtes pressés.

Vous pouvez aussi jouer au tennis sur le parking terrasse, en réservant l'un des 3 courts au Tennis Club de Meriadeck.

MERIADECK, il peut pleuvoir, faire froid ou chaud dehors, vous n'avez plus à vous soucier du temps, il fait toujours beau, il fait toujours bon à MERIADECK.

MERIADECK fait mieux, si vous venez en voiture, il met à votre disposition un parking de 1.500 places et vous offre une heure et demie de parking gratuit.

MERIADECK ne serait pas un vrai centre commercial régional s'il n'offrait pas aux Bordelais et aux habitants de la région de Bordeaux des horaires aménagés qui permettent, surtout le soir jusqu'à 20 heures et 22 heures pour l'hypermarché AUCHAN, de faire des achats en famille, dans une ambiance calme et détendue.

**P** HORAIRES D'OUVERTURE  
**10 H - 20 H**  
DU LUNDI AU SAMEDI  
**NOCTURNE JUSQU'À 22 H**  
LE VENDREDI  
Commerces alimentaires ouverts à 8h  
**AUCHAN**  
LUNDI DE 11 H À 22 H  
MARDI AU SAMEDI INCLUS 9 H - 22 H  
**GRATUIT**  
1 H 30

avec la participation de Radio Monte Carlo.

*ça bouge à Bordeaux!*

**mériadeck**

Centre commercial : ouverture mars 1980

## Usage

Commerces divers (66) et une grande surface, Auchan.

Zone de stationnement public de 1500 places en sous-sol, gérée par Metpark et propriété de Bordeaux Métropole.

## Etat du bâtiment

Les extérieurs sont peu entretenus.

Des modifications importantes ont été effectuées sur la façade rue du Château d'Eau.

Les terrasses sur le toit ont été entièrement remaniées et les courts de tennis qui s'y trouvaient ont été supprimés comme les abris masquant les voitures en stationnement. Les espaces libérés servent à abriter les installations de climatisation.

### **Le tennis sur le toit**

*DÈS QUE MIS EN SERVICE, les trois courts construits par la S.A.R.L. sur la terrasse du Centre commercial de Mériadeck et dont le concessionnaire est la Société de Plein Air et de Loisirs (S.P.A.L.), ont été très fréquentés sauf bien sûr par mauvais temps. Mais le matériau utilisé, le mateflex, permettant un rapide écoulement des eaux de pluie et un séchage presque immédiat, les « dommages » sont réduits au minimum quand cessent les averses.*

Centre commercial : article Sud-Ouest sur les tennis 1980

L'entrée sur la rue du Château d'Eau est en réfection permanente.

## Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes

1978 : vente par la SBRU d'une partie des parkings sous l'immeuble AGF (Allianz).

Création d'une superposition de propriétés pour l'extension de la galerie marchande au niveau rue.

1981 : aménagement de la passerelle en commerces.

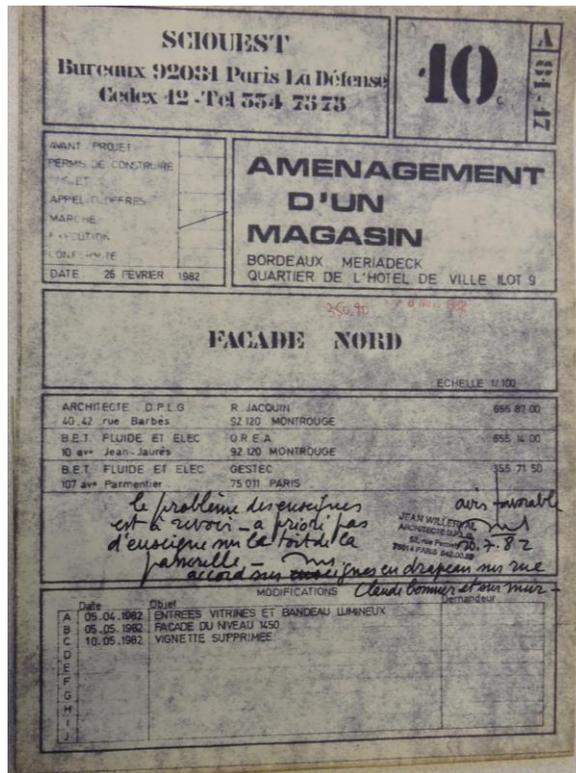
1984 : aménagement de la BNP, sur le mail du Château d'Eau.

1985 : fermeture du mail d'accès ouvrant sur la rue du Château d'Eau pour augmenter la surface commerciale

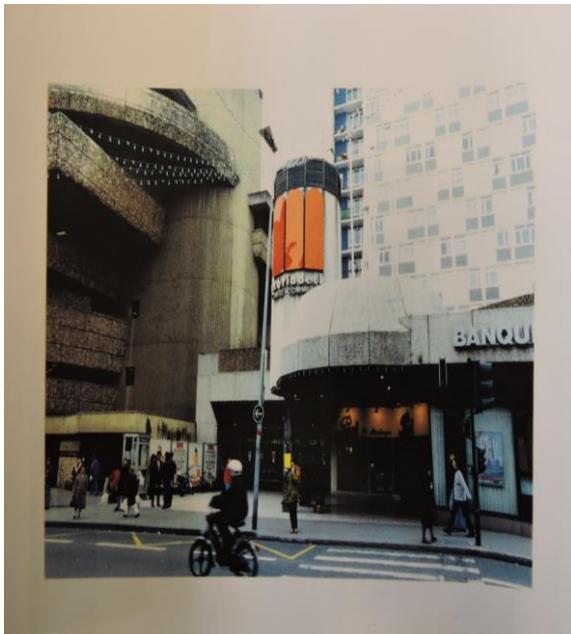
1992 : couverture du mail, installation de nouveaux commerces.

1993 : installation d'une structure métallique « décorative » sur le mail.

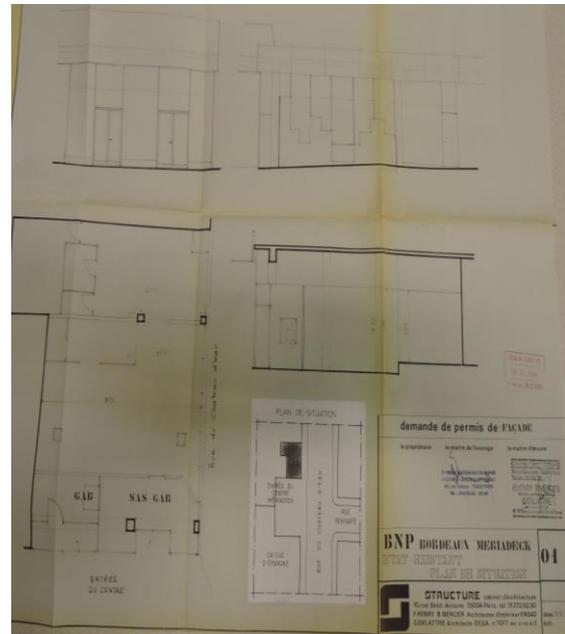
1993 : aménagement du toit, suppression des tennis et de l'aire de stationnement ainsi que des brise-soleil - création de la verrière centrale.



Centre commercial



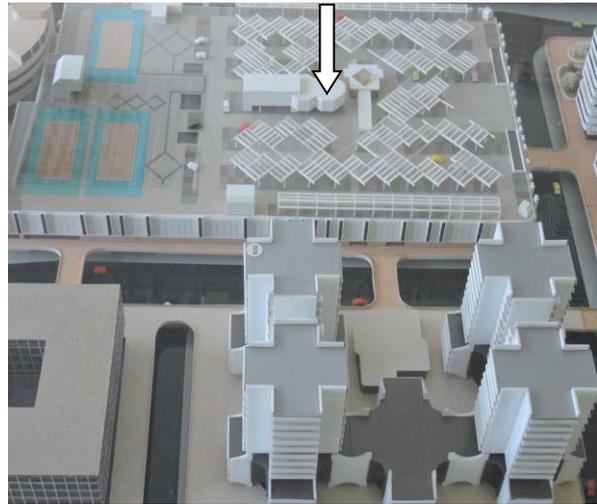
Centre commercial Le Crayon 1985



Centre commercial : extension BNP



Centre commercial réfection toiture 1993



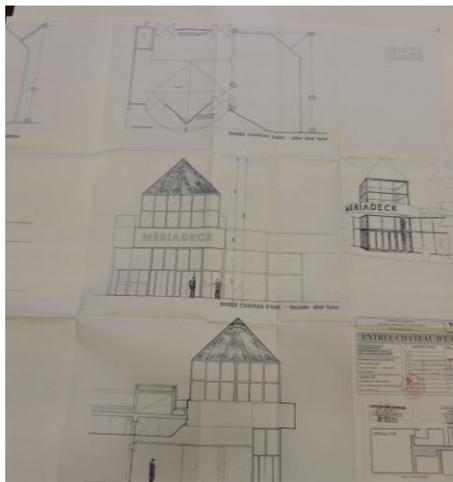
Maquette Bordeaux Métropole

1993 : retrait de la fontaine centrale à l'intérieur installée en 1979 et signée de Guy Lartigue.



Centre Commercial - la fontaine

Construction du sas d'entrée rue du Château d'Eau - installation de la « Tour de verre », structure métallique qui masque partiellement la Caisse (bâtiment d'Edmond Lay) et fait disparaître totalement l'accès d'origine aux commerces par le mail, ainsi que les parements en cailloux lavés.



Centre commercial aménagement de l'entrée 1985



Centre commercial (1985)

2000/2002 : restructuration interne et réaménagement du toit-terrasse.

2003: ouverture d'un escalator entre la station de tramway et la passerelle aménagée du centre commercial.

2006: annexion d'une partie de la dalle et d'une jardinière sur l'esplanade pour créer une crèche et un fast-food. Ces aménagements font disparaître le rétrécissement du niveau rez-de-dalle de l'immeuble Cristal ("taille de guêpe"). Ces travaux, qui n'ont entraîné aucune démolition, restent réversibles.



Centre Commercial : crèche d'entreprise sur la dalle 2003



Centre commercial : extension sur la dalle 2003



Photo Sauvegarder Mériadeck - La verrière 2017



Photo Sauvegarder Mériadeck - Extension du centre sur la dalle



photo Sauvegarder Mériadeck- La passerelle couverte

### 3. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

Le centre commercial de Mériadeck est situé entre la Poste et l'esplanade Charles-de-Gaulle. Son accès principal depuis la rue est en lisière du quartier, permettant d'y accéder avant d'entrer réellement dans le quartier.

Il s'agit d'un bâtiment relativement bas comparé aux autres constructions du quartier. Il mesure 11 m de hauteur sur la dalle, pour uniquement 2 niveaux ; le premier niveau de commerces se trouve en rez-de rue sur la rue du Château d'Eau, le deuxième niveau est en rez-de-dalle. Le centre commercial est comme la plupart des bâtiments en bordure de rue « assis » sur la dalle (Le Girande, la Caisse d'Epargne, Résidence Cristal, la bibliothèque).

Il se compose de 3 niveaux de commerces, 2 niveaux de stationnement souterrain et d'une terrasse sur le toit, dévolue initialement au stationnement, mais également à des équipements sportifs (cours de tennis, vestiaires et salles de réunion).

Compte-tenu de son programme et de sa surface, plusieurs éléments du cahier des charges jusqu'alors imposé aux autres constructions du quartier n'ont pas pu être respectés : pas de plan cruciforme, ni de rétrécissement de la partie en rez-de-dalle. Les gabarits et hauteurs de la construction sont également différents que celles imposées. En revanche, la palette et teinte des matériaux s'accordent au reste du quartier. Les bétons sont notamment traités afin d'obtenir un aspect analogue à celui des garde-corps présents dans tout le quartier.

Pour réaliser ce bâtiment, les architectes Gouverllec et Malddonado s'inspirent grandement des théories architecturales américaines appliquées aux ensembles commerciaux. Il en résulte un parallélépipède massif, opaque, totalement aveugle sur la dalle. Paradoxalement, alors que les modèles d'architecture sur dalle privilégient l'enfouissement des centres commerciaux (ces locaux n'ayant pas besoin de lumière naturelle), ici, l'objet est posé au-dessus de la dalle.

L'accès principal se fait donc par les parkings : sur le modèle américain, l'on accède directement depuis sa voiture au centre commercial. Ce schéma correspond au type d'urbanisme développé alors sur le quartier.

Une façade accessible sur rue, face à la ville ancienne, est tout de même créée. Elle se verra remodelée à plusieurs reprises, à la fois pour agrandir les surfaces de vente, mais également pour mieux signifier la présence du centre commercial dans la ville.

Deux entrées sont aménagées au niveau dalle : l'une vers l'esplanade Charles-de-Gaulle, l'autre à l'arrière de la Poste. Cette dernière devait être initialement valorisée par la création d'une large esplanade minérale qui recouvrait la rue Père Dieuzaide entre le centre commercial et la poste. Les travaux n'ont jamais été terminés.

En 2000-2001, le centre commercial fait l'objet d'une rénovation de grande ampleur, destinée à rafraîchir son image alors sérieusement en désuétude. Les aménagements intérieurs et circulations sont intégralement repensés:

Une verrière apportant une lumière zénithale dans la galerie jusqu'alors totalement close est créée, supprimant par la même occasion les courts de tennis en toiture. De larges extensions s'étirent sur la passerelle vers l'esplanade Charles-de-Gaulle. Un accès depuis une station tramway est mis en place, des ouvertures en façade sont réalisées, ouvrant enfin le centre commercial sur la dalle. Un café est aménagé au pied d'un immeuble sur l'esplanade Charles-de-Gaulle, créant un lien d'activité entre les deux entités.

D'autres campagnes de travaux ont développé des extensions au centre commercial qui ont eu pour effet de phagocyter les bâtiments voisins : une crèche s'agrippe au bas d'une tour d'habitation, des espaces de vente prennent possession des espaces vacants entre la rue et la Caisse d'Epargne. Ces libertés avec le plan masse directeur avaient été dès le départ sévèrement critiquées par Jean Willerval dans un courrier accompagnant le permis de construire modifiant les abords du mail d'entrée de la Caisse d'Epargne et de la résidence du Château d'Eau.

  
B O R D E A U X

Direction "Aménagement"  
Service "Permis de Construire"  
Dossier suivi par : Mme AM Rulier 56909160 p.1289

Monsieur le Secrétaire Général de la Ville

Le 02/06/93

**\* OBJET**  
Dossier: PC0330639300411  
Adresse : TERR DE LA 2 DB  
Nature des travaux : Extension hall centre commercial MERIADECK  
Création verrière et modification des façades -  
Demandeur : Propriétaires COPRO. CENTRE COMMERCIAL MERIADECK

**\* CARACTERISTIQUES DU PROJET**  
Hauteur : Rue CHATEAU D'EAU : 12.60 M - Rue DIEUZAIDE : 10.20 M  
Rue CLAUDE BONNIER - rue DE LA POSTE : inchangées, modif. enseignes -  
Nombre de niveaux :  
Surface : Extension : commerces 64.82 M2 - circulations : 115.23 M2

**\* AVIS RECUEILLIS**  
Service Municipaux : Avis FAVORABLE  
Service extérieurs : S.D.A. : sans observation le 04.05.93  
C.O.U. C.U.B. : avis favorable sur rapport de synthèse du 24.05.93  
Commission Permis de Construire : pas consultée

**\* ELEMENTS PARTICULIERS**  
Suite à un article paru dans SUD-OUEST et sachant l'importance que vous accordez à ce dossier tiens à le porter à votre connaissance. Toutefois, aucun arrêté ne peut être établi tant que la Commission Départementale de Défense et Protection Civile de la Préfecture qui doit se tenir courant Juin (commune échangée entre nos deux services) ne m'aura pas fait part de son avis, cet Etablissement recevant du 1ère catégorie.  
*M<sup>r</sup> Béno m'a précisé que le pétitionnaire est pressé car il veut réaliser les travaux et c'est...*

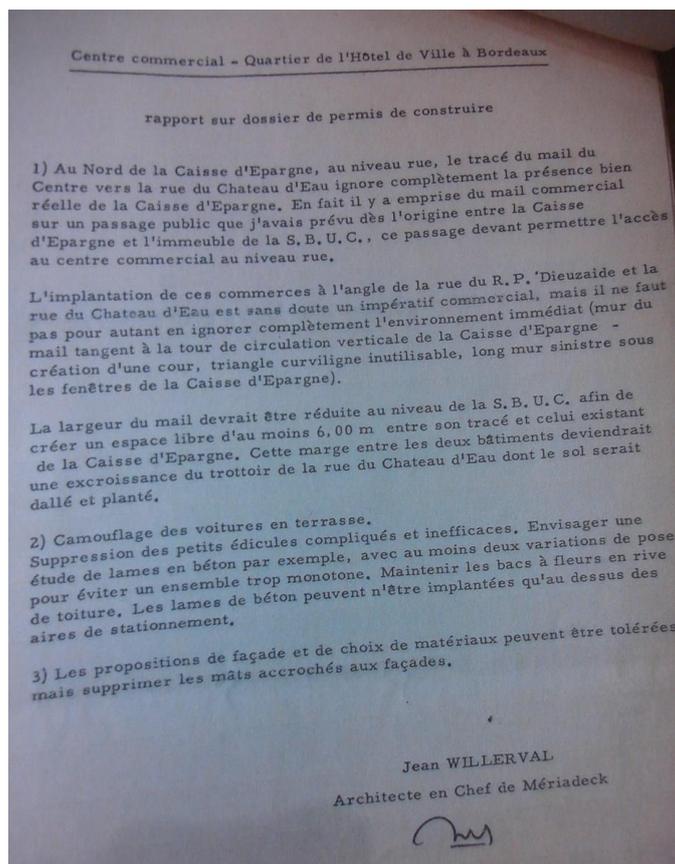
Le Directeur 

AVIS *A présenter au Commission de P.C*

Le 6/06/93

Centre Commercial : permis pour les extensions 1993





Centre commercial - Avis J.Willerval 1980

Dans ce document, Jean Willerval relève que « l'impératif commercial » permet avec ce permis « d'ignorer complètement l'environnement immédiat » (« mur sinistre sous les fenêtres de la Caisse d'Epargne »). Il recommande de recréer l'espace libre d'au moins 6 mètres contre le tracé de l'emprise Caisse d'Epargne, avec « un planté et dallé ». Il note que les nouvelles constructions sur l'entrée du Centre Commercial est « une emprise du mail commercial sur un passage public » prévu dès l'origine.



Centre commercial - Projet rue Claude Bonnier



Centre commercial - Extensions sur dalle et rue Château d'Eau

## **4. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE**

### **1 - appréciation technique**

Le centre commercial jouit d'une implantation sur un ensemble d'îlots lui permettant de pouvoir bénéficier d'accès faciles et de surfaces de stockage importantes.

Sa structure simple et fonctionnelle lui a permis d'évoluer au fil des rénovations et restructurations.

Ses zones de stationnement ont la particularité de se diviser en deux ensembles : l'un dans la partie basse du bâtiment, l'autre en toiture. Il en résulte un jeu de rampes traversant le bâtiment verticalement, réduisant les surfaces utiles.

Les diverses extensions du centre commercial n'ont pas repris le même vocabulaire architectural que le corps principal du bâtiment : extension sur les façades en cassettes aluminium au niveau de la dalle donnant sur l'esplanade Charles de Gaulle, verrière rue du Château d'Eau, extension sur la passerelle habillée en briques, etc.

Les architectes avaient intégré les organes techniques au dessin du bâtiment (on peut noter par exemple les gaines d'aération situées dans les crénelages visibles en façade). En revanche, les nouvelles installations techniques de climatisation et ventilation prennent place sur le toit du centre commercial sans aucun souci d'intégration.

### **2 - appréciation sociale**

Il s'agit de la plus grande surface commerciale en France en plein centre ancien, située à seulement 200 m de la cathédrale.

Le centre commercial, notamment par son supermarché, draine une grande quantité de visiteurs, à l'échelle de la ville. Mais ceux-ci traversent au mieux l'esplanade Charles-de-Gaulle pour rejoindre le centre commercial, ou y pénètrent depuis la rue, via un accès voiture ou par le tramway. Ainsi, pour beaucoup de bordelais, le nom Mériadeck évoque davantage un centre commercial qu'un quartier.

Vision moderne, voire futuriste, du service, le centre commercial abritait initialement tous les commerces et facilités dont l'homme moderne pouvait avoir besoin : supermarché, boîtes à lettres et distributeurs de timbres, distributeurs de billets, magasins de mode, de meubles, centres esthétiques, restaurants, boulangeries, cafétérias etc... Beaucoup ont disparu et les commerces souffrent aujourd'hui de difficultés financières. Le centre cherche à diversifier sa clientèle en attirant les piétons arrivant par les jardins : des animations sont régulièrement organisées sur l'esplanade Charles de Gaulle.

Les extensions du centre commercial, si elles dénaturent l'architecture d'origine du quartier, parviennent cependant à créer un lien entre les espaces commerçants, jadis refermés sur eux-mêmes, et le parc.

SARI

1759

**CENTRES COMMERCIAUX**

Paris, le 30 juillet 1981

S.B.R.U.  
9, terrasse du Front de Mèdoc  
33006 BORDEAUX CEDEX

A l'attention de Monsieur ARTUFEL

Objet : Extension du Centre Commercial de MERIADECK

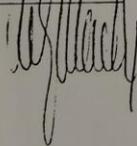
Messieurs,

Comme suite à notre lettre du 22 juillet, vous faisant part d'implanter des boutiques sur la passerelle enjambant la rue Claude BONNIER, nous avons réfléchi au support juridique nécessaire à la réalisation de cette extension.

A l'analyse, il nous apparaît que la solution la plus simple consisterait à ce que vous nous cédiez le volume supérieur correspondant à cette passerelle avec obligation pour nous de consentir une servitude perpétuelle de passage public piétonnier.

Nous souhaiterions avoir votre avis sur une telle solution et dans l'attente de vous lire, nous vous prions de trouver ici l'expression de nos sentiments les meilleurs.

M. BUCATTE



Centres Professionnels  
T 8148 & G 2381

Centre Commercial : avis sur l'implantation de commerces sur la passerelle - 1981

### 3 - appréciation artistique et esthétique

C'est un ensemble typique des constructions de centres commerciaux en 1950 aux USA, adapté aux besoins du centre ville bordelais.

La publicité qui en est faite en 1978 à son inauguration annonce clairement le désir commercial d'offrir aux clients le maximum de services à l'intérieur de la galerie marchande. A l'origine, l'intérieur était décoré d'une fontaine centrale monumentale en boules et en coupelles de laiton signée Guy Lartigue (autres réalisations à Parly 2 et Vélizy 2).

L'entrée rue du Château d'Eau formait un mail ouvert dont les éléments décoratifs reprenaient l'idée des garde-corps du quartier.

L'intérieur se voulait attrayant et cherchait à satisfaire tous les besoins de la clientèle.

L'extérieur présente des façades austères essentiellement aveugles. Un soin particulier a tout de même été apporté aux bétons, afin qu'ils s'harmonisent avec l'architecture du reste du quartier.  
La toiture du bâtiment, aujourd'hui sous-utilisée, constitue un magnifique belvédère sur le quartier.

#### **4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international)**

Inscrit dans le périmètre du plan déterminé par Jean Royer et Jean Willerval pour la Rénovation Urbaine du Quartier de l'Hôtel de Ville.

### **DOCUMENTATION / ARCHIVES**

#### **Archives écrites, correspondance, etc...**

Archives Municipales de la Ville de Bordeaux

Fonds moderne des archives 538 O 1 - 14 WP 185

Fonds Mériadeck de La Mémoire de Bordeaux

Maquette de la SBRU de présentation du projet Royer/Willerval en 1970 - correspondance.

PC 76 Z 0780 : permis de construire daté du 27 décembre puis du 13 juillet 1977 et autres documents s'y rapportant datés du 17 mars 1978

1977 : avis et prescriptions du Préfet de la Gironde

PC 87 Z 942 : rappel du courrier de Jean Willerval du 23 février 1977.

PC 93 Z 0411.

1977 : Jean Willerval fait remarquer que le centre commercial empiète le long de la Caisse d'Épargne sur la rue du Château d'Eau sur un passage public, et dénonce la création d'un « long mur sinistre » Il demande une marge de 6 m entre les 2 bâtiments.

1977 : la SBRU demande que les murs prévus soient reculés et que le mail soit couvert mais non clos. En outre il est demandé que les portes d'accès sur la rue du Château d'Eau soient reculées de 25 m.

1977 : le préfet de la Gironde émet des prescriptions très précises concernant le PC. La toiture doit être aménagée en terrasse végétalisée et la jonction entrée rue du Château d'Eau/Caisse d'Épargne doit être revue.

1980 : L'Architecte des Bâtiments de France relève dans un courrier aux services de l'urbanisme que le raccordement exigé dans le permis entre le centre commercial et la Caisse d'Épargne n'a pas été fait. Malgré cette demande, ce raccordement ne sera jamais fait, laissant l'arrière de la Caisse d'Épargne et l'entrée de la résidence du Château d'Eau à l'abandon.

SBRU : courriers 1977

#### **Dessins, photographies, etc. :**

Document INRA sur l'inauguration du 25 mars 1980.

Journal Sud-Ouest : articles des 25 mars 1980 et 10 septembre 1992.

Journal Sud-Ouest : Publicités du 18 mars au 25 mars 1980 annonçant l'inauguration et l'ouverture

Journal Sud-Ouest : annonce de l'ouverture de la desserte bus mars 1980.

#### **Autres sources, films, vidéo, etc. :**

Site Ina.fr : film de l'inauguration par Jacques Chaban-Delmas, le maire.

#### **Photographies et dessins récents :**

Centre commercial 001 à 013 : documents archives de la ville de Bordeaux  
documents Mémoire de Bordeaux

Photographies Sauvegarder Mériadeck